Communauté de Communes
Nord Bassin de Thau

EDITHAU

NUMERO 17

Bouzigues
Loupian
Mèze
Montbazin
Poussan
Villeveyrac

AUTOMNE 2013

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NORD BASSIN DE THAU

› mobilisons-nous
Contre les dépôts sauvages
P 7

›Retour sur l'été
P 6

› Dossier Biodiversité

une richesse à préserver

P 8

> sommaire
Edtithau N°17

EDITORIAL P2
INFORMONS-NOUS ! P3
RETOUR SUR L'ÉTÉ 6
MOBILISONS-NOUS ! P7
DOSSIER P8
AGENDA P12

Éditeur
Communauté de Communes
Nord du Bassin de Thau
CD5E - Complexe Oïkos
34560 VILLEVEYRAC
Site Internet : www.ccnbt.fr

Directeur de la publication : Yves Pietrasanta

Rédaction : Sandra Lebrun, Agence A
Crédit photos couverture : Terence Lee
Fotolia.com

Crédit photo cahier : Sandra Lebrun/CCNBT (p.3,4,5,6,8,10,11), Philippe Poulenas (p.6), Henri Ruiz (p.6), Jessica Olivet (p.6), Gilles Gay (p.6), Ludovic Landa/CCNBT (p.7), Rambal/LPO Hérault (p.9), Patrick Louisy / CPIE Bassin de Thau (p.9), Nougaret/LPO Hérault (p.9), André Denis/LPO Hérault (p.9), Mairie de Mèze (p.5,12,13), LPO Hérault (p.10), CPIE bassin de Thau (p.11), Mairie de Bouzigues (p.14), Festival de Thau (p.14)

Réalisation ☋www.grouperougevif.fr
AGENCE A - 51022 - novembre 2013

> éditorial

Le Président de la CCNBT
Vice-Président
à la Région Languedoc-Roussillon
délégué à l'environnement
et au développement durable

Aujourd'hui, on recence 1,8 million d'espèces vivantes sur la planète, mais il en existerait peut-être cinquante fois plus ! Depuis le sommet de la terre de Rio en 1992, il est reconnu que chaque disparition d'espèce met à mal le fragile équilibre de la planète.

Si cette prise de conscience peine à se concrétiser en actions concertées au niveau international, les collectivités locales n'ont pas attendu pour mettre en œuvre des plans de protection sur leurs territoires et limiter l'impact des activités humaines.

Situé au cœur d'une région composée à 65% d'espaces naturels et où se retrouvent deux tiers des espèces connues en France, le Bassin de Thau fait l'objet de plusieurs zonages de protection efficaces. Opératrice de l'un d'entre eux, la CCNBT soutient activement les associations qui œuvrent pour l'éducation à l'environnement et la protection d'une faune locale foisonnante.

Mais la biodiversité ne se résume pas aux espèces vivant sur un territoire : elle inclut aussi leurs habitats, les écosystèmes. L'entretien de nos rivières, ces "trames bleues" qui filent vers l'Etang, est crucial pour préserver leur fonction d'accueil et pour lutter contre les pollutions en aval. De même, la restauration et la lutte contre les décharges sauvages sont des priorités pour préserver nos garrigues trop souvent défigurées par les incivilités.

De par ses missions environnementales, la CCNBT est l'acteur principal du maintien de la biodiversité de notre territoire. Mobilisons-nous pour garantir aux générations futures le même émerveillement qu'elle sucite chez nous aujourd'hui !

CCNBT
Communauté de Communes
Nord Bassin de Thau

La CCNBT inaugure une nouvelle génération de stations

Le 5 juillet dernier, la Station d'épuration des eaux usées de Mèze-Loupian a été inaugurée. L'occasion de venir visiter cette station en avance sur les procédés d'épuration actuels.

De gauche à droite : le conseiller général du canton de Mèze, le président de la CCNBT, les maires de Mèze et de Loupian et le vice-président délégué à l'assainissement

Pourquoi ces travaux ?

Cette station accueille aujourd'hui les eaux usées des habitants de Mèze et Loupian, soit presque 13 000 personnes. Pour faire face aux pics de fréquentation saisonnière et à l'augmentation démographique de ces communes, la capacité de la station a dû être augmentée. De plus, la sensibilité de l'étang de Thau imposait un meilleur traitement de l'azote et du phosphore présents dans les eaux usées. La CCNBT a donc investi dans une solution "sur mesure" comprenant la création d'une station supplémentaire en amont du lagunage et une transformation avant-gardiste du lagunage existant.

À chaque contrainte, une solution

Les eaux de pluie, qui ne sont pas traitées dans les stations classiques, sont ici stockées dans d'anciennes lagunes qui font office de bassins d'orage. Le traitement est plus long donc plus efficace. Une fois épurée, l'eau séjourne dans des bassins de finition où l'exposition aux UV parfait son traitement. Les boues sont prétraitées sur place grâce aux roseaux plantés dans d'anciennes lagunes.

Une performance supérieure aux attentes

Les concentrations en azote et en phosphore en sortie de station sont bien moindres que celles obtenues par la technique de lagunage : plus de 13 fois moins d'azote et plus de 4 fois moins de phosphore. Les concentrations moyennes annuelles sont largement inférieures aux niveaux de rejet exigés par les autorités préfectorales.

Les résultats des études du Réseau de suivi lagunaire Languedoc-Roussillon sur la période 2011-2012 ont confirmé l'effet bénéfique du traitement de ces polluants sur la biodiversité observée dans la conque de Mèze.

Déjà des visiteurs internationaux

En réunissant sur un même site une panoplie d'innovations, la station de Mèze-Loupian devient une vitrine du savoir-faire des entreprises du Languedoc-Roussillon en matière de traitement des eaux. Le 9 octobre dernier, elle a été le premier site visité par la délégation marocaine du réseau Swélia, qui développe des partenariats en collaboration avec la maison de la Région L-R à Casablanca. Décideurs, commerciaux et agents ministériels ont pu constater la pertinence de l'ingénierie mise en place par le cabinet d'étude Entech sur la station par rapport aux fortes exigences environnementales du bassin de Thau.

>informons nous !

La CCNBT réhabilite deux décharges sur son territoire

Site de Cambelliès

Engagée pour la protection de l'environnement et la lutte contre les dépôts sauvages, la CCNBT investit plus de 780 000 euros pour la réhabilitation de deux décharges sauvages situées dans les communes de Loupian et Mèze. Douze semaines vont être nécessaires pour mener à bien ces travaux, qui permettront de remettre les terrains à la disposition des communes de Mèze et Loupian.

La décharge du Mourre Blanc est située à 3 km de Mèze au niveau du port conchylicole. Occupant une surface globale de 3,8 hectares, son volume est estimé à 190 000 m^3 de déchets, principalement composés de coquilles d'huîtres issus de l'exploitation conchylicole.

Située à 2 km de Loupian, la décharge de Cambelliès surplombe le lac de du même nom. Aujourd'hui les 2,8 hectares représentent 322 000 m^3 de déchets, principalement issus du bâtiment (gravats, bois, dalles en béton…).

La premier volet de l'opération consiste à terrasser le massif de déchets pour lui donner un aspect de dôme, qui permet à l'eau de pluie de ruisseler plutôt que de s'infiltrer dans les déchets.

Des ouvrages permettant d'intercepter ces eaux seront installés et le forage de deux piézomètres permet la surveillance de la qualité des eaux superficielles et souterraines. Différentes couches protectrices sont ensuite mises en place (matériaux imperméabilisants, géocomposite drainant dans le cas du Mourre Blanc, terre végétale).

À la fin des travaux, une végétation herbacée de type méditerranéenne sera semée pour intégrer parfaitement le site dans son environnement.

Mourre Blanc

Coût de l'opération & partenaires

Montant des travaux : 677 286 €HT (titulaire : AVEYROUS)

Montant de l'assistance à maîtrise d'ouvrage : 109 460 euros HT (titulaire : CSD Ingénieurs)

Montant total : 786 746 euros

Opération cofinancée par l'Union européenne (47%), la CCNBT (32%), l'ADEME (13%) et le Conseil Général de l'Hérault (8%).

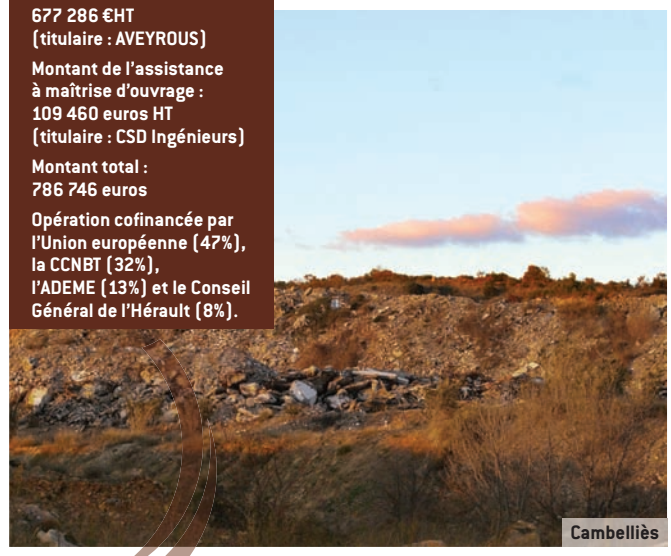

Cambelliès

La verrue de Cambelliès n'est plus

À l'origine de cette accumulation de déchets, la mauvaise gestion d'une entreprise privée chargée du traitement de déchets inertes du bâtiment. Constatant ses négligences, les services de la DRIRE avaient fait fermer le site et l'entreprise avait été mise en liquidation. La gestion du stock de déchets par un mandataire judiciaire interdisait alors toute intervention directe de la part des collectivités. Les dépôts sauvages de particuliers et de professionnels peu scrupuleux ayant aggravé la situation, la CCNBT a mis en place un dispositif de surveillance et de nettoyage fréquents aux alentours des parcelles, en attendant de pouvoir procéder à la réhabilitation.

Le gardien de nos rivières

Depuis le 2 septembre, les rivières du bassin de Thau ont leur protecteur. Adrien Rey, technicien de rivière au Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) est chargé de lutter contre leur pollution et leur redonner toute leur fonction écologique.

À l'origine de son recrutement, la forte demande de la CCNBT qui, dans le cadre de sa compétence de gestion des cours d'eau, s'est engagée en 2011 dans un plan de gestion de la Vène. Ce ruisseau traversant plusieurs intercommunalités, le poste a été créé au niveau d'une structure qui couvre tout le bassin de Thau (le SMBT) pour être ensuite mis à disposition aux communes.

La mission du technicien de rivière est de rétablir la physionomie naturelle de la rivière et de faire en sorte que la continuité écologique qui existe entre elle et l'étang ne soit pas perturbée. *"Ma première tâche est d'établir un état des lieux des 165 kilomètres de cours d'eau qui parcourent le bassin versant de Marseillan à Vic-la-Gardiole"*, explique Adrien. *"Je contacterai ensuite les propriétaires riverains des cours d'eau qui doivent remplir des obligations d'entretien."* Suivront des travaux de nettoyage des cours d'eau et de restauration de l'écosystème qui y est naturellement présent, la ripisylve.

Adrien aura aussi une mission de sensibilisation de la population et un rôle éducatif auprès des scolaires afin de prêcher les bons gestes pour protéger nos cours d'eau. En priorité, économiser l'eau : *"Il faut savoir que plus on pompe l'eau dans les nappes phréatiques, plus les cours d'eau s'assèchent."* La réduction des produits phytosanitaires et la lutte contre les déchets sauvages sont aussi des actions déterminantes pour la santé de nos rivières.

Qu'on se le dise, il est bien fini le temps où l'on gérait les rivières à coups de tractopelle…

La ripisylve lutte contre les inondations

La végétation de la rivière (et plus généralement la ripisylve, littéralement "la foret de la rivière") permet d'épurer l'eau et de consolider les berges. En bétonnant les berges et en rectifiant le parcours des cours d'eau, l'homme a accentué les phénomènes d'inondation des rivières sans le savoir. Sans obstacle, l'eau gagne en rapidité et détruit la physionomie du ruisseau lorsqu'elle arrive en aval, et elle ne peut plus s'infiltrer dans les berges qui jouent un rôle de tampon naturel.

Avis favorable au SCOT de Thau

Commission d'enquête rendue en août dernier sur le projet de SCOT de Thau. Un projet qualifié de *"raisonnable et ambitieux"* selon les enquêteurs. Ultime étape du processus, l'approbation définitive par les élus du Syndicat mixte du bassin de Thau (dont font partie les maires de la CCNBT) d'ici la fin novembre, après avoir répondu aux quelques réserves formulées par la Commission.

Les grands objectifs du SCOT de Thau sont de protéger l'environnement, maîtriser l'urbanisation, structurer le développement et organiser les déplacements pour les vingt ans à venir. Ce document d'urbanisme, qui concerne les 14 communes formant le territoire de Thau, est le résultat de huit ans d'un travail de longue haleine qui a donné une large place à la concertation.

Il a reçu un avis favorable dans un rapport remis au terme de l'enquête publique au cours de laquelle les commissaires ont relevé *"les efforts particuliers du Syndicat mixte pour parfaire l'information du public en termes de communication"*.

Les réserves à lever

Deux réserves ont été émises, auxquelles le SMBT doit répondre avant l'approbation finale :

- la zone logistique en projet à Poussan pour développer les activités liées au port de Sète devra être réduite de moitié pour ne pas perturber le fonctionnement hydraulique à proximité de la lagune de Thau.
- Un secteur de friche industrielle à Balaruc-les-Bains qui s'est avéré excessivement pollué ne pourra pas non plus être urbanisé.

Dernière étape : l'approbation définitive

Depuis septembre, cinq réunions publiques d'information ont été programmées. L'approbation définitive du SCOT de Thau doit être votée le 12 novembre en comité syndical.

Les clins d'œil
de votre saison 2013

>retour sur l'été

Bougez engagé !

Pour sa 26e édition, le festival de Thau s'invite à Bouzigues (photo), Montbazin et Villeveyrac. Avec des concerts et des conférences empreints du même engagement responsable et solidaire.

Un peu de nostalgie

Les visites guidées théâtralisées de l'office de tourisme ont replongé petits et grands dans une douce parenthèse nostalgique. Comédiens et figurants ont mis tout leur cœur à faire revivre les petits et les grands moments de l'histoire de nos villages, le temps de douze soirées programmées en juillet et en août (en photo, Montbazin et Poussan).

Lever de rideau sur l'exposition Femmes de Chine

Depuis le mois de juin, l'exposition propose un parallèle original entre les méthodes traditionnelles des courageuses femmes ostréicultrices de Xun Pu et celles de nos villages. À découvrir au musée de l'Étang de Thau à Bouzigues jusqu'au mois de juin 2014.

3 000, c'est le nombre de personnes venues participer au grand week-end de reconstitution du mode de vie antique du musée Villa Loupian. À l'honneur de ces Augustales: deux vaillantes troupes gauloises, qui , non contentes de résister à l'envahisseur romain, en ont profité pour recruter de jeunes guerriers !

3 000, par Toutatis !

Dépôts sauvages,
une lutte qui nous concerne tous

>mobilisons nous !

Les dépôts sauvages de déchets sont la gangrène de la garrigue. Ils polluent notre espace de vie et coûtent cher à la collectivité. Comment lutter tous ensemble ?

Qu'est qu'un dépôt sauvage ?

Sacs-poubelles, tas de broussailles coupées, gravats, réfrigérateur hors d'usage, carcasse de voiture… tout déchet abandonné sur l'espace public est un dépôt sauvage. Malheureusement, ce type d'incivilité a tendance à se développer sur notre territoire. Un danger pour la nature, car la garrigue est la première visée. La pollution n'est pas que visuelle ou olfactive, elle peut également mettre directement en péril les sols par l'écoulement de matières polluantes. Leur enlèvement représente un coût non négligeable pour les municipalités et la CCNBT.

Une centaine de dépôts sauvages ont été éliminés en 2012 sur la communauté de communes. Un nombre déjà dépassé au 15 septembre 2013 !

Un délit qui peut coûter cher

Agents municipaux, gendarmes et brigade territoriale veillent et luttent pied à pied contre les auteurs. *"Heureusement, les amoureux de la nature n'hésitent pas à nous signaler les dépôts qu'ils découvrent,* se félicitent les agents de la brigade territoriale à la CCNBT. *Grâce à eux, notre lutte est plus efficace."* Dès qu'ils peuvent être identifiés, les contrevenants écopent d'une amende, allant de 35 euros pour les petits délits, à 1 500 euros pour une carcasse de voiture. Si les plus gros dépôts sont généralement le fait de professionnels peu scrupuleux, chacun peut agir contre ce fléau.

Aucune excuse

La plupart des déchets qui ne rentrent pas dans les bacs habituels peuvent être apportés dans l'une des trois déchetteries de la CCNBT, dont les horaires d'accès ont été étendus depuis plus d'un an *(voir fiche pratique)*. Ceux qui se permettent d'abandonner leur vieux canapé devant la grille de la déchetterie n'ont plus d'excuse !

L'enlèvement des dépôts sauvages coûte cher : mobilisation d'un camion, d'une tracto-pelle, d'agents communaux ou de la brigade territoriale, puis élimination des déchets

» Fiche pratique

Déchetterie, mode d'emploi…

Les déchetteries de Mèze et Montbazin sont ouvertes de 9h à 17h du lundi au samedi et de 9h à 12h le dimanche. La mini-déchetterie de Bouzigues est ouverte les lundi, mercredi, vendredi et dimanche matin (8h30-12h) ainsi que les mardi, jeudi et samedi après-midi (13h30-17h).

> Seuls les ordures ménagères et les déchets contenant de l'amiante sont refusés. Quant à vos déchets verts, déposez-les dans les déchetteries.

> Si vous devez vous débarrasser de grosses quantités de déchets, prenez contact avec la déchetterie qui pourra vous orienter directement vers les entreprises de recyclage habilitées.

> Lorsque vous faites des travaux, n'oubliez pas d'exiger des professionnels qui interviennent sur votre chantier d'assurer une élimination en règle des déchets, votre responsabilité pourrait être engagée.

Un doute sur vos déchets ?
Un dépôt sauvage à signaler ?

Merci de prendre contact directement avec la brigade territoriale ou la déchetterie qui vous indiqueront la marche à suivre au 04 67 78 55 96

Biodiversité : un engagement de chaque instant

Quoi de commun entre un hippocampe, une pie-grièche à poitrine rose et un faucon crécerellette ? Ce sont tous des espèces emblématiques de notre territoire, symbole de son exceptionnelle biodiversité. Mais ce trésor est en danger. Pouvoirs publics, associations, entreprises et grand public se mobilisent pour le préserver.

Nous vivons sur un territoire exceptionnel. Entre lagune et causses, entre plaines viticoles et garrigue, la CCNBT présente une multitude de paysages qui accueillent de nombreuses espèces. Afin de préserver cette biodiversité, des mesures de conservation et de protection sont développées. Il ne s'agit pas d'interdire l'accès à la nature ou de la mettre sous cloche mais de trouver les moyens pour qu'activités économiques et de loisirs s'exercent dans le respect d'un milieu fragile qui mérite toute notre attention.

Financements : encore des interrogations

Les propriétaires qui signent la charte Natura 2000 bénéficient d'une exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties. Un risque de déséquilibre budgétaire pour les collectivités dont les modalités de compensation ne sont pas encore clairement définies. Dossier à suivre…

ZNIEFF, NATURA 2000, ZPS… des zonages de protection

Le territoire est concerné par plusieurs zonages de protection tels que ZNIEFF (zones nationales d'intérêt écologique faunistique et floristique) et Natura 2000. Ces derniers, créés récemment dans toute l'Europe sur des zones à fort enjeu permettent d'assurer une protection des habitats et des espèces en concertation avec les acteurs locaux. La CCNBT est concernée par quatre zones Natura 2000 (plaine de Villeveyrac-Montagnac, plaine de Fabrègues-Poussan, montagne de la Moure et causse d'Aumelas, étang de Thau) qui représentent près de 5 000 hectares de terres et 2 400 hectares d'espace lagunaire.

La CCNBT s'engage

La communauté de communes est en outre l'opérateur de la zone de protection spéciale de la plaine de Villeveyrac-Montagnac. À ce titre, avec l'aide du bureau d'études Biotope, la CCNBT a élaboré le document d'objectifs de ce site. Alexandre Sallé, chargé de mission Natura 2000 à la CCNBT ne manque pas de travail : *"Pour réaliser ce document, nous avons animé des groupes de travail et un comité de pilotage rassemblant une quarantaine de structures : services de l'Etat, collectivités, chambre d'agriculture, associations, fédération départementale des chasseurs, etc.. Une fois que ce document sera approuvé par le préfet, nous pourrons lancer des actions concrètes et engager les propriétaires et usagers du site à signer la charte Natura 2000."* La CCNBT soutient également de nombreuses actions d'éducation, aux côtés des associations locales et du CPIE.

Une contrainte ? Non, une opportunité

La présence d'un zonage de protection permet de prendre la biodiversité en compte dans les différents projets d'urbanisme et de création d'infrastructures. C'est également l'occasion de développer de bonnes pratiques : restaurer les haies qui sont essentielles à la nidification de certains oiseaux, diminuer l'utilisation de produits chimiques et développer l'agriculture bio, créer des bandes enherbées en bordure de parcelles… Certaines de ces mesures, qui font l'objet d'un contrat, peuvent être financées.

Espèces remarquables

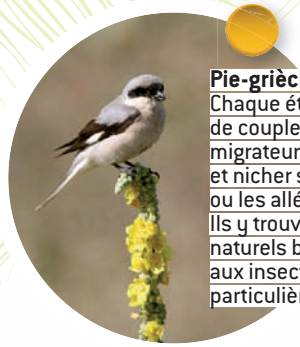

Pie-grièche à poitrine rose :
Chaque été, une vingtaine de couples de ce passereau migrateur viennent se poser et nicher sur les haies, les bosquets ou les allées de platanes. Ils y trouvent aussi des perchoirs naturels bien utiles pour la chasse aux insectes qu'ils affectionnent particulièrement.

Faucon crécerellette :
Quelques couples ont élu domicile sous les toits de Saint-Pons-de-Mauchiens, d'où ils rayonnent à la recherche de nourriture. L'espèce ne compte plus que quelques centaines d'individus en France, principalement répartis dans l'Hérault et les Bouches-du-Rhône.

Outarde canepetière :
70 à 80 % des outardes canepetières auraient disparu dans les trente dernières années. C'est pourquoi les quelques couples qui nichent du côté de Poussan et Montbazin doivent être protégés.

Rollier d'Europe :
Il ressemble à un choucas haut en couleur. Comme la pie-grièche à poitrine rose, il apprécie les allées de platanes et les arbres isolés.

Chênes Kermes :
Même s'ils vous griffent un peu les jambes lors de vos promenades, les petits chênes kermes qui peuplent la garrigue participent à la biodiversité exceptionnelle de notre région. Leurs racines en rhizomes assurent une protection efficace contre l'érosion des sols calcaires.

Echasses blanches :
Se nourrissantd'insectes marins, de mollusques, de larves… les échasses blanches nichent dans la zone humide de la Conque et dans la crique de l'Angle.

Hippocampe :
Saviez-vous que chez l'hippocampe, c'est le mâle qui incube les œufs ? Ce petit animal emblématique de l'étang de Thau est sous observation, grâce aux travaux menés par l'association Peau Bleue avec le CPIE. À venir en 2014, une grande exposition pour présenter huit ans d'observation.

Herbiers de zostères :
Présents sur l'étang de Thau, ils facilitent l'oxygénation des eaux et limitent l'érosion des berges. Ce sont également des nurseries bien utiles pour les poissons qui s'y protègent des prédateurs.

Protéger la biodiversité au quotidien, c'est simple :

- **Respecter les sentiers lors des promenades**
- **Remporter ses déchets**
- **Débroussailler son terrain en respectant les règles en vigueur**
- **Ne pas faire trop de bruit en balade**
- **Tenir son chien en laisse, même en pleine nature**
- **Ne pas se mettre en infraction en circulant en engin motorisé en dehors des chemins officiellement ouverts à la circulation.**

Ouvrez l'œil, peut-être apercevrez-vous l'un des quelques couples d'outardes canepetières qui nichent sur notre territoire ?

Une journée à la LPO

Depuis dix-huit mois la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a ouvert un centre à Villeveyrac. Jardin pédagogique, centre de soins, bureaux... Toute une équipe travaille à la préservation de la biodiversité. Visite guidée en images.

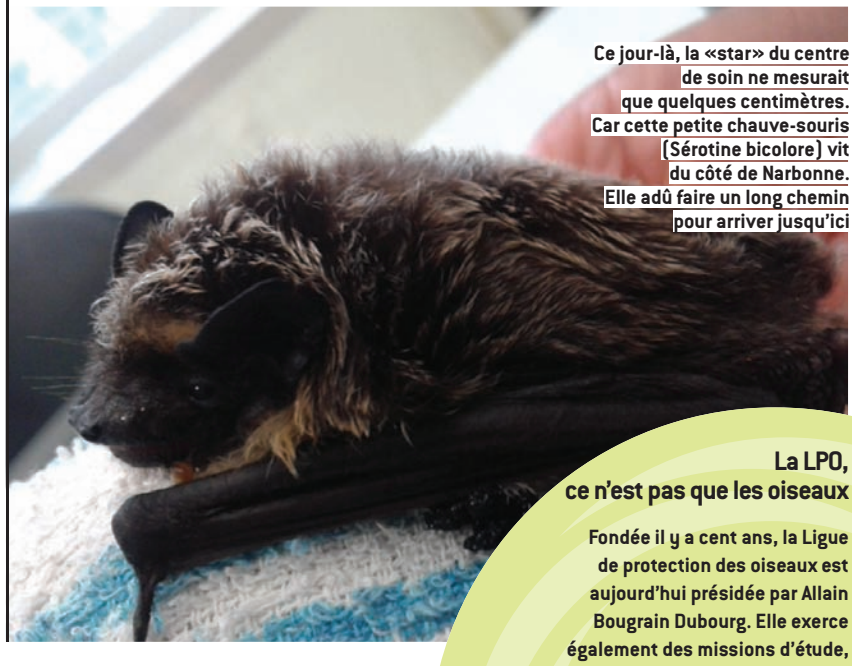

Ce jour-là, la «star» du centre de soin ne mesurait que quelques centimètres. Car cette petite chauve-souris (Sérotine bicolore) vit du côté de Narbonne. Elle adû faire un long chemin pour arriver jusqu'ici

L'été, le téléphone sonne environ toutes les deux minutes. Maelle et Lucie, responsables du centre de soin, continuent à s'occuper des animaux tout en donnant les premiers conseils à leurs interlocuteurs : comment attraper cet oiseau ou ce hérisson, bien faire attention à ne pas le blesser, comment l'amener jusqu'au centre, etc. Depuis le 1er janvier, entourées d'une quinzaine de bénévoles, elles ont déjà accueilli plus de 1 500 animaux, alors que la capacité du centre a été prévue pour 900 !

"Nous recueillons principalement des oiseaux, mais nous pouvons également intervenir sur les petits mammifères. Par contre, nous ne prenons ni les animaux domestiques, ni les oiseaux exotiques" précise Maelle Kernabon.

Une cuisine et deux salles de soin permettent à la fois de calmer, d'ausculter et de soigner les animaux blessés, qu'ont amenés particuliers ou vétérinaires. Parfois, il faut confier certains cas délicats au docteur Marc Naudet à Montbazin, le vétérinaire référent du centre. De nombreuses cages accueillent jusqu'à une centaine d'animaux chaque jour. Certains doivent être isolés, d'autres peuvent être regroupés dans les grandes volières extérieures.

"Nous ne gardons aucun animal en captivité. Notre mission consiste à les soigner et à les relâcher le plus rapidement possible. Malheureusement, quand il est impossible de les guérir, nous les euthanasions."
Grâce au milieu exceptionnel du plateau, la plupart des espèces sont relâchées directement sur le site. Elles repartent d'elles-mêmes vers leur territoire d'origine, parfois après avoir profité quelque temps de "l'open bar" mis à leur disposition par la LPO. Certains s'établissent même dans le coin, tels que ce couple de chevêches qui a eu une première nichée au printemps dernier.

La LPO, ce n'est pas que les oiseaux

Fondée il y a cent ans, la Ligue de protection des oiseaux est aujourd'hui présidée par Allain Bougrain Dubourg. Elle exerce également des missions d'étude, de conservation, d'éducation et de formation au service de la faune et de la flore. Elle est par exemple intervenue dans la rédaction du document d'objectifs du site Natura 2000 de Villeveyrac et sur le projet d'extension de la décharge Oikos. C'est également elle qui a étudié les populations de goélands présents sur les lagunages de Montbazin, Villeveyrac et Mèze, afin d'évaluer leur impact sur la pollution des lagunes.

Le jardin pédagogique présente au grand public et aux scolaires différents milieux tels que garrigue, mare méditerranéenne, bosquet de chênes verts et explique comment ils accueillent les nombreuses espèces qui font la richesse de notre région

Un animal blessé ? Prenez contact avec le centre de soins de la LPO au 06 29 81 66 31

La LPO et Villeveyrac, c'est une vieille histoire ! Et Alain Jeantet, Maire de Villeveyrac a tenu a être de la visite organisée pour EdiThau. Cette précieuse collaboration a permis la création du centre, construit sur un terrain de la commune (cédé pour un euro symbolique). L'association bénéficie également du soutien financier de la CCNBT

Conseiller, éduquer, transmettre

S'il revient aux pouvoirs publics d'instaurer des mesures de protection de la biodiversité et de favoriser le développement durable des territoires, ils s'appuient sur de nombreux partenaires pour mettre en place ces actions.

Le CPIE Bassin de Thau

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Bassin de Thau, qui a pris son envol en 2006 au parc Ecosite de Mèze, rassemble une quinzaine de partenaires, tous situés sur le bassin versant de l'étang, autour de l'éducation à l'environnement. Associations de protection telles que la LPO, mais aussi plasticiens, scientifiques et groupements d'agriculteurs, de pêcheurs, de conchyliculteurs... Tous ont décidé de mettre leurs moyens en commun pour mieux communiquer et développer des actions concrètes et visibles, qui font la preuve au quotidien que l'environnement est l'affaire de tous.

Son rôle est de donner vie aux projets imaginés par ses membres, de les accompagner et d'en faire la promotion. Formations pour les scolaires, sorties ludiques et grand public, promotion de l'éco-tourisme, conférences, expositions, aides aux projets de territoires, toutes ces activités sont au catalogue de l'association qui sensibilise ainsi chaque année quelque 20 000 personnes aux thématiques de l'environnement.

Retrouvez la programmation sur www.***cpiebassindethau.fr***

Abeilles 34 défend ses petites sentinelles

Lorsque l'on sait que 80% des plantes sont pollinisées grâce aux abeilles, on comprend l'enjeu et le rôle essentiel de l'abeille dans l'équilibre des espèces végétales et le maintien de la biodiversité. Le syndicat Abeilles 34 porte avec le Département, les syndicats de chasseurs de l'Hérault et les scolaires un projet de jachères mellifères et faunistiques original, qui consiste à semer des plantes mellifères pour protéger et favoriser les insectes pollinisateurs. En parallèle, les apiculteurs s'engagent à entretenir des ruches installées en garrigue. Sur le nord du Bassin de Thau, sept ruchers de dix à quinze ruches ont déjà été installés, notamment dans le cadre des "agenda 21" de Poussan, Montbazin et Villeveyrac. Séduite par l'initiative, la CCNBT devrait bientôt accueillir quatre ruches sur son complexe Oïkos, et hébergera à la fin de l'année le syndicat apilicole dans les locaux qui seront loués à la maison de la Mer à Mèze.

Biotope : un bureau d'études qui voit grand

En vingt ans, Biotope s'est imposé comme la référence en matière d'ingénierie environnementale. Démarrée à trois à Mèze, l'aventure se poursuit aujourd'hui partout en France et dans le monde, *via* une vingtaine d'agences et de filiales. Les 250 collaborateurs du groupe, dont le siège social est toujours à Mèze apportent leur expertise naturaliste dans de nombreux projets d'aménagement à travers des diagnostics environnementaux comme ce fut le cas pour la zone Natura 2000 de Villeveyrac-Montagnac. Mais Biotope, c'est aussi une agence de communication et un éditeur. Le bureau d'études publie par exemple une série de guides de randonnées pédestres sur les zones protégées. À suivre sur ***www.biotope.fr***

L'ARDAM

Créée en 1981, l'Association de ressources et de développement des activités et métiers de l'environnement est l'association environnementale historique de Mèze.
La formation professionnelle constitue son premier domaine d'activité : on peut y préparer des diplômes de la filière animation EEDD (éducation à l'environnement et au développement durable) tels que le Bapaat, Bpjeps & Dejeps, et de la filière technologie de l'environnement.
En parallèle, l'ARDAM intervient auprès d'un large public sur les thèmes liés aux milieux aquatique et lagunaire, aux zones humides et à la biodiversité du territoire de Thau, et a participé à la création du CPIE Bassin de Thau. Son expertise environnementale lui permet également de mener un accompagnement plus spécifique (concertation, études). L'association est gestionnaire associé à la ville de Mèze pour la gestion de la zone humide de la conque, véritable ressource pédagogique et scientifique.

Vos festivités
d'octobre à janvier

> nos rendez-vous

> Mardi 5 novembre

MÈZE
Conférence de Joseph Colmou. "Gatsby le Magnifique, l'Amérique rugissante des années folles de 1920."
À 17h à la bibliothèque municipale.

> Mercredi 6 novembre

VILLEVEYRAC
Conférence animalière : Les oiseaux rupestres. De nombreuses espèces fréquentent les falaises et carrières de notre territoire ; venez apprendre à les reconnaître. De 19h à 21h, au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO Hérault à Villeveyrac. Suivi d'un repas partagé.
Renseignements au 04 67 78 76 24.

> Samedi 9 novembre

MONTBAZIN
Théâtre. "Au grand large", pièce de Sutton Vane avec la troupe "La Vène en scène", mise en scène de Betty Julien.
À 21h à la salle polyvalente, entrée 5 euros. *Contact : 06 21 48 45 86.*

> Du vendredi 8 au dimanche 10 novembre

MÈZE
Badminton sport adapté. Championnat de France dès 8h30 à la salle Bernard Jeu.

> Dimanche 10 novembre

MÈZE
Football. FC Mèze / Montblanc, à 15h au stade du Sesquier.

BOUZIGUES
Loto de l'APEB. Organisé par l'Association des parents d'élèves de Bouzigues.
À 17h30 à l'espace Fringadelle.

MONTBAZIN
23e foulées des droits de l'homme.
Courses enfants, 6 et 12 km.
À 10h au groupe scolaire.
Renseignements au 04 67 78 72 02.

> Mardi 12 novembre

MÈZE
Football. FC Mèze / Montblanc, à 15h au stade du Sesquier.

BOUZIGUES
Projection/débat. Dans le cadre de la manifestation nationale du "Mois du film documentaire" et en partenariat avec Languedoc Roussillon Livre et Lecture, la médiathèque-CDI propose une projection du film documentaire "Sylvie Crossman, créer, résister" réalisé par Caterina Profili, en présence de Sylvie Crossman. À 18h.

> Du jeudi 14 au samedi 16 novembre

POUSSAN
Braderie espoir pour enfant. Vente caritative au profit d'enfants malades.
De 9h à 17h au Foyer des Campagnes.

> Vendredi 15 et samedi 16 novembre

POUSSAN
Théâtre. "Chers zoiseaux" de Jean Anouilh, par la Compagnie du Strapontin. A 21h à la salle de spectacle Paul Vilalte. Entrée : 7 et 5 euros. *Renseignement, réservation : 04 67 18 16 24 ou compagniedustrapontin@hotmail.fr.*

MONTBAZIN
Concert. 6e saison de jazz à Montbazin, avec les groupes Couleur Groove et Jazz à la colline. À 21h à la salle polyvalente. Entrée 5 euros. *Contact : 04 67 78 55 91.*

> Vendredi 15 novembre

MÈZE
Show de Catch.
À 20h au gymnase Gérard Rigal.

> Samedi 16 novembre

MÈZE
Tennis de table. Critérium individuel départemental, dès 13h à la salle Bernard Jeu.

MONTBAZIN
Concert. 6e saison de jazz à Montbazin, avec la chanteuse Rachel Ratsizafy et Cédric Chauveau au piano. À 21h à la salle polyvalente. Entrée 5 euros.
Contact : 04 67 78 55 91.

> Dimanche 17 novembre

MÈZE
Tennis de table. Critérium individuel régional dès 8h à la salle Bernard Jeu.

BOUZIGUES
Loto du Carnaval. Organisé par l'association du Carnaval Bouzigaud. À 17h30 à l'espace Fringadelle.

MONTBAZIN
Loto. Organisé par « La joie de vivre », en faveur du téléthon. A 16h à la salle polyvalente. *Contact : 04 67 78 64 82 (Mr Ruiz).*

> Jeudi 21 novembre

MÈZE
Rencontre philosophique. Cycle Disputes et controverses, avec Michel Negrell "Entre Montaigne et les Thomistes, la terre ou la ciel, la vie ou la règle".
À 18h30 au Château de Girard.

> Samedi 23 novembre

MONTBAZIN
Arena Cup. Compétition de judo par équipe, à la salle polyvalente à partir de 13h30.
Contact : 06 81 60 86 47.

> Loto des associations à Villeveyrac

Tous les dimanches jusqu'au 13 avril, à 16h30 à la salle des Rencontres.

41 13 7 17 26

> Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre

POUSSAN
Festival de Théâtre

> Vendredi 22 novembre

19 h 30 : ouverture du festival, suivi d'un apéritif offert par la municipalité.

21 h : "Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis" de Jean-Marie Piemme (comédie) par Midi Petant (MJC d'Agde). Durée : 1 h 45.

> Samedi 23 novembre

15 h : "En fin d'histoire" création (comédie) par la troupe ado Les Clan Destins (MJC jacou). Durée : 1 h

18 h : "Elles sont toutes folles" de Sylviane Jaoui (comédie) par Les Meneurs de Jeux en Coulisses (MJC Mauguio). Durée : 1 h

21 h : "Chers zoiseaux" de Jean Anouilh (comédie) par la Compagnie du Strapontin (invitée MJC Poussan). Durée : 1 h 45

> Dimanche 24 novembre

15 h : "L'assassin habite au 21" de Stanislas-André Steeman (comédie policière) par Le Triangle (MJC Castelnau-le-Lez). Durée : 1 h 25

18 h : "Au grand large" de Sutton Vane (tragi-comédie) par la Vène en Scène (invitée MJC Montbazin). Durée : 1 h 40.

Organisé par l'UDMJC 34 en partenariat avec la MJC de Poussan et la Ville de Poussan, à la salle de spectacle Paul Vilalt, bâtiment MJC de Poussan, 1, rue des Horts.

Prix : 7 euros/ réduit 5 euros (adhérents MJC/ Strapontin, FNCTA, demandeurs d'emploi et minima sociaux). Pass 3 spectacles 18 euros, 6 spectacles 30 euros. Info/ réservations : 06 88 57 77 85 ou 09 61 48 05 51. contact@MJC.org / www.MJC34.org

> Vendredi 22 novembre

VILLEVEYRAC
Concert de la Sainte Cécile. Organisé par la jeune France, à 18h30 à la salle des Rencontres.

> Samedi 23 novembre

MÈZE
Tennis de table. Championnat des jeunes, dès 13h à la salle Bernard Jeu.

> Dimanche 24 novembre

MÈZE
Tennis de table. Critérium individuel régional dès 8h à la salle Bernard Jeu.

Football. Stade Mézois / Puissalicon Magalas, à 15h au stade du Sesquier.

BOUZIGUES
Loto. Organisé par l'association de la Kermesse Villageoise. À 17h30 à l'espace Fringadelle.

POUSSAN
Foire de la Sainte Catherine. Marché, produits régionaux, artisanat, animations et présence de commerçants italiens dans le cadre du jumelage Poussan / Larciano. De 9h à 17h, au centre-ville, au jardin public et aux halles.

> Lundi 25 novembre

MÈZE
Connaissance du monde, projection d'un documentaire et conférence . "Népal / Mustang, royaumes perdus de l'Himalaya" de Laurent Granier à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus. Entrée : 6,50 euros/ 5 euros, gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

> Mardi 26 novembre

MÈZE
"Vagabondages". Lecture théâtrale de "La Vie matérielle" et "Les Yeux verts" de Marguerite Duras par la Compagnie À part entière. À 18h à la bibliothèque municipale.

> Samedi 30 novembre

MÈZE
Judo. Grand Prix qualificatif junior masculin, dès 8h à la salle Bernard Jeu.

LOUPIAN
Spectacle. La médiathèque-CDI propose un spectacle de Noël intitulé "Cabaret bébé sous la neige" présenté par la Compagnie "Les Têtes de Bois" à 11h.

Vos festivités
de novembre à janvier

> nos rendez-vous

> Du samedi 30 novembre au dimanche 1er décembre

BOUZIGUES

Marché de Noël. Organisé par le service Animations de la Mairie de Bouzigues. Pour la 3e année, le marché de Noël accueillera sur deux jours une trentaine d'exposants sous chapiteau. Des animations sont prévues dans la journée. De 10h à 18h, sous le chapiteau sur la promenade des Beauces.

> Dimanche 1er décembre

MEZE

Judo. Grand Prix animation ceinture couleurs. Dès 8h à la salle Bernard Jeu.

Football. FC Mèze / Mauguio Carnon. À 15h au stade du Sesquier.

BOUZIGUES

Loto. Organisé par le Club des Aînés. À 17h30 à l'espace Fringadelle.

POUSSAN

Vide grenier spécial jouet. Organisé par la MJC de Poussan. de 9h à 17h au Foyer des Campagne.

> Mercredi 4 décembre

MEZE

Lecture de conte. "Le bouquet de Noël" de Stéphanie Rondot. À 15h à la bibliothèque municipale.

> Du jeudi 5 au vendredi 7 décembre

POUSSAN

Téléthon. Organisé par les 24 heures de Poussan.

> Samedi 7 et dimanche 8 décembre

VILLEVEYRAC

Conférence animalière. La communication chez les oiseaux. Certains crient, chantent, pépient ou zinzinulent... Découvrons ces étonnants modes de communication le temps d'une soirée. De 19h à 21h, au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO Hérault à Villeveyrac. Suivi d'un repas partagé. *Renseignements au 04 67 78 76 24.*

Les Automnales

du Festival de Thau • 12, 15 & 16 novembre 2013

MARDI **12** NOVEMBRE • LOUPIAN

«Sylvie Crossman, créer, résister»

Projection du film de Caterina Profili en présence de Sylvie Crossman.

18h00, entrée libre. Renseignements 04.99.57.21.74

Proposée par la Médiathèque municipale dans le cadre du «Mois du film documentaire»

VENDREDI **15** NOVEMBRE • MÈZE

Apéro Jazz : BojazZ en concert !

Un jazz fringant, teinté de rythmes afro, latin, swing et rock. Une musique chaleureuse et heureuse pour un début d'hiver vitaminé !

19h00, Chai du Château de Girard. entrée 3€

Gratuit moins de 12 ans

Renseignements 04.67.18.70.83

Bar et petite restauration de nos producteurs locaux sur place

SAMEDI **16** NOVEMBRE • BOUZIGUES

Lecture de paysage «Territoire de Thau et ostréiculture»

Départ de la balade devant le Musée de l'étang de Thau, de 14h00 à 16h00.

Places limitées, sur inscription : amusthau@laposte.net

Participation consciente (libre)

Proposée par l'association des Amis du Musée de l'étang de Thau accompagnés de Yacine Meghzili, urbaniste

Expositions photographiques de Sylvie Goussopoulos

Visites commentées par la photographe de ses expositions : «Femmes d'étang» et «Femmes de la mer de Chine».

16h00, entrée libre. Musée de l'étang de Thau

Renseignements 04.67.78.33/57

Atelier du goût : Huître et glace, l'alliance créative !

Une dégustation guidée en présence de Christine Henry, ostréicultrice et de Lydia Benito, créatrice de glaces et sorbets bios.

De 18h30 à 19h30, espace Fringadelle.

Places limitées, sur inscription : com@festivaldethau.com et au 04.67.18.70.83

Participation consciente (libre)

En collaboration avec le Musée de l'étang de Thau, l'association des Amis du Musée de l'étang de Thau, Lydia Benito (Glaces de la Bouline, Bouzigues) et Christine Henry, ostréicultrice (Montpènèdre, Marseillan)

MONTBAZIN
Téléthon. Samedi 7 : Vente de brioches et dégustation de café place de l'Eglise de 9h à 12h. Spectacle de danse présenté par Kdanse à 15h à la salle polyvalente. Tour de chant rétro présenté par Joseph Aujoulat à 16h30 à la salle polyvalente. Dimanche 8 : Grand loto à 16h à la salle polyvalente, organisé par « La joie de vivre ».

MÈZE
Tennis de table. Critérium individuel national, à la salle Bernard Jeu.

VILLEVEYRAC
Téléthon 2013. Toute la journée à la salle des rencontres et sur le marché aux raisins.

BOUZIGUES
Illuminations de Noël. À 18h30 sur la place Clémenceau.

> Dimanche 8 décembre

MÈZE
Marché de Noël. Stands de produits régionaux, animation musicale toute la journée place des Micocouliers, dans les jardins et au Château de Girard de 9h à 18h.

BOUZIGUES
Loto de la Chasse. Organisé par le Syndicat des Chasseurs de Bouzigues. À 18h à l'espace Fringadelle.

> Vendredi 13 décembre

POUSSAN
Soirée de récompense des sportifs. Remise des trophées aux sportifs poussannais qui se sont distingués dans l'année. À 18h30 au Foyer des Campagnes.

> Samedi 14 décembre

MÈZE
Musique. "Contes et légendes", concert de Noël des élèves de l'école municipale de musique. À 18h au foyer municipal, entrée libre.

Tennis de table. Championnat jeunes dès 13h30 à la salle Bernard Jeu.

POUSSAN
Soirée jazz blues. Salle de spectacle Paul Vilalte à 21h. La Compagnie du Strapontin présente "Louisiana 5 têtes". Entrée : 7 et 5 euros. *Renseignement et réservation : 04 67 18 16 24 / compagniedustrapontin@hotmail.fr.*

> Lundi 16 décembre

MÈZE
Connaissance du monde, projection d'un documentaire et conférence. "La Bretagne, par le sentier des douaniers" de Jérôme Delcourt à 18h30 au cinéma municipal Le Taurus. Entrée : 6,50 euros/ 5 euros / gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

> Mardi 17 décembre

MÈZE
Soirée chants traditionnels et contes. "Passion chocolat" de Mathilde De Lapeyre. À 18h à la bibliothèque municipale.

> Jeudi 19 décembre

MÈZE
Rencontre Philosophique. Cycle Disputes et controverses , avec Michel Negrell. "Entre Descartes et Spinoza, il y a liberté et liberté". À 18h30 au Château de Girard.

> Samedi 21 décembre

BOUZIGUES
Animation Père Noël et Chants de Noël. À 17h30 sur la place Clémenceau.

POUSSAN
Parade de Noël. Défilé déguisé, distribution de bonbons, spectacle au foyer des campagnes. Organisé par le comité des fêtes de Poussan. Départ sur la place de la Mairie à 17h.

> Dimanche 22 décembre

MÈZE
Football. FC Mèze / Cers. À 15h au stade du Sesquier.

> Samedi 4 janvier

BOUZIGUES
Vœux de la Municipalité. À 18h30 à l'espace Fringadelle.

> Mercredi 8 janvier

VILEVEYRAC
Conférence animalière : Reconnaitre les échassiers. Perchés sur leurs pattes démesurément longues, ils sont élégants mais bien fragiles ; venez en apprendre plus sur ces étonnants oiseaux! De 19h à 21h, au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO Hérault à Villeveyrac. Suivi d'un repas partagé. *Renseignements au 04 67 78 76 24.*

> Dimanche 12 janvier

BOUZIGUES
Régate sur l'Etang de Thau. Organisée par le Club nautique de Bouzigues. Remise des prix à la MGE (horaire non défini à ce jour).

> Vendredi 17 janvier

MONTBAZIN
Voeux du Maire. À partir de 18h30, à la salle polyvalente. *Contact : 04 67 78 72 02.*

Expositions

> Du 16 octobre au 9 novembre

MÈZE
Peintures de Patrick Dumont. *Entrée libre. À la bibliothèque, place de l'Ancien Hospice.*

> Du 12 au 29 novembre

MÈZE
Peintures de Tania Lacombe. *Entrée libre. À la bibliothèque, place de l'Ancien Hospice.*

> Jusqu'au 29 novembre

MÈZE
Entre Barcelone et Montpellier, pavements et cheminées de faïences des châteaux de Mèze / XVII^{e}-XVIII^{e} siècles. Ouverture le jeudi, samedi et dimanche de 10h à 12h ; mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h (fermée le lundi et les jours fériés). *Entrée libre. Au Château de Girard, .*

> Du 3 au 20 décembre

MÈZE
"Passion chocolat", exposition prêtée par la Médiathèque départementale. *Entrée libre. À la bibliothèque, place de l'Ancien Hospice.*

> Du 13 au 25 janvier

MÈZE
Exposition de pastels de Marguerite Labit. *Entrée libre. À la bibliothèque, place de l'Ancien Hospice.*

> Jusqu'au 21 novembre 2013

LOUPIAN
"Chez mon libraire ce n'est pas plus cher ". À l'occasion des 30 ans de la loi Lang sur le prix unique du livre, cette exposition met à l'honneur les libraires et les auteurs de la région. Ecrite par Sylvie Crossman, réalisée par Sophie Goussopoulos, elle sera mise à l'honneur le mardi 12 novembre. *À la médiathèque-CDI de Loupian, en partenariat avec Languedoc Roussillon Livre et Lecture.*

Union Départementale des MJC de l'Hérault

Fest' UD34

3e Festival de Théâtre Amateur des MJC de l'Hérault

organisé par l'UDMJC34 en partenariat avec la MJC de Poussan et avec le soutien de la FNCTA 34 et de la Ville de Poussan

Du 22 au 24 Novembre 2013

Salle de spectacle Paul Vilalte
MJC de POUSSAN

6 spectacles de théâtre

Le 22 à 21h - Le 23 à 15h - 18h et 21h
Le 24 à 15h et 18h

Prix 7 €
Réduit 5 € (Adhérents MJC, Strapontin, FNCTA, demandeurs d'emploi et minima sociaux sur présentation de la carte)
Pass 3 spectacles 18 € - Pass 6 spectacles 30 €

infos/resa : 06 88 57 77 85 • 09 61 48 05 51
contact@mjc34.org - www.mjc34.org

M.J.C Poussan
POUSSAN
mjc LANGUEDOC-ROUSSILLON
Département Hérault
GSM Italcementi Group
FNCTA
TV SUD

POINT BARRE - 04 67 53 97 18